

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR DE L'OFFICE CONGOLAIS DE  
CONTROLE, MONSIEUR GABY LUBIBA MAMPUYA, A  
L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU CENTRE HOSPITALIER  
OCC ET DU PAIEMENT DES DECOMPTES FINAUX DES  
CADRES ET AGENTS OCC**

**Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;  
Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais  
de Contrôle ;  
Mesdames et Messieurs ;  
Distingués invités ;**

Accordez-nous de rendre, avant tout, un vibrant hommage à l'Eternel Dieu Tout Puissant, Dieu Créateur, Pourvoyeur suprême de tout souffle de vie et de tout bien.

Nous voudrions également, à ce stade, rendre nos très sincères hommages :

- A Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO ;
- A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE ;
- A l'ensemble du Gouvernement et à toutes les autorités politiques, judiciaires et militaires, à qui le Seigneur a confié

une parcelle importante de pouvoir dans la gouvernance de notre pays et de notre population.

Que Dieu leur vienne tous en aide pour conduire à bon port le navire RDC, avec notre entière collaboration !

**Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;  
Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais  
de Contrôle ;  
Mesdames et Messieurs ;  
Distingués invités ;**

Deux semaines après avoir commémoré le 48ème anniversaire de l'Office Congolais de Contrôle et à deux ans de son cinquantenaire, nous voici de nouveau réunis, non pas tant pour une célébration, mais pour **marquer solennellement deux actes majeurs dans le processus accéléré de marche en avant** que nous avons résolu ensemble d'imprégner à l'Office Congolais de Contrôle.

**Premier de ces actes mais non le plus important à mon sens : l'inauguration du Centre Hospitalier de l'Office Congolais de Contrôle.** Ce premier acte dans le programme d'aujourd'hui est le fruit de la restauration complète du Centre Médical OZAC, plus tard rebaptisé Centre Médical OCC, qui a été ouvert au personnel il y a une trentaine d'années par un de mes illustres prédécesseurs, le Sénateur en exercice et Ministre honoraire José ENDUNDO BONONGE, précisément en 1989. Grand merci à lui pour nous avoir tracé le chemin.

Plus de 30 ans après, tenant compte de l'évolution des effectifs de patients, du vaste panel des soins qui sont offerts actuellement tant au personnel actif que retraité ainsi qu'à tous les membres de leurs familles, le bijou hérité sans changement majeur de nos multiples prédécesseurs avait fortement besoin d'une cure de jouvence. De grands travaux devaient en effet être déployés aux fins sa sensible transformation et de sa renaissance.

**Du Centre Médical OCC, il va devenir officiellement à partir de ce jour le Centre Hospitalier OCC,** conformément aux critères pertinents du Ministère de la Santé Publique. Ce n'est plus pour ainsi dire un méga dispensaire, mais une véritable unité stratégique de santé, avec tout ce que cela implique en termes notamment de fréquentations ou d'actes médicaux administrés.

**Deuxième acteur majeur de ce jour,** mais peut-être le plus important pour une catégorie de personnes ici présentes : **le paiement tant attendu des décomptes finals à plusieurs cadres et agents retraités de l'Office,** pour la période allant de juin 2015 à mars 2019 ; ainsi qu'aux familles de plusieurs cadres et agents décédés, pour la période 2009 jusqu'au 31 décembre 2021.

Sans fausse modestie, car le refus hypocrite de louange est parfois le désir d'être deux fois loué si on en croit le Duc François de La Rochefoucauld, nous sommes particulièrement heureux d'avoir réalisé cette prouesse avec votre précieuse collaboration à tous.

Ensemble, nous l'avons pensée (cette prouesse) et l'avons accomplie, **sans appel à un quelconque bailleur de fonds extérieur, sur les fonds propres de l'Office certes bien modestes, mais mieux gérés et encadrés**, avec l'appui du Conseil d'Administration et spécialement celui de notre Ministre de tutelle ici présent, à qui nous tenons à exprimer les très vifs remerciements et toute la reconnaissance des membres de la famille OCC.

**Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;  
Mesdames et Messieurs, Cadres et Agents de l'Office Congolais  
de Contrôle ;  
Mesdames et Messieurs ;  
Distingués invités ;**

Ce que nous venons d'accomplir et qui va prendre une forme concrète tout à l'heure s'inscrit dans la mise oeuvre de notre vision managériale, validée notamment par les dernières assises des cadres et agents réunis à Safari Beach de la Nsele du 24 au 29 janvier 2022 en atelier de réforme organisationnelle et structurelle de l'Office Congolais de Contrôle.

En effet, aux termes de ces assises qui ont produit 18 recommandations coulées en Feuille de route valant Plan stratégique triennal 2022-2025, il a été convenu de **mettre prioritairement en place à l'OCC un système de bonne gouvernance.**

Or, il n'y a pas de bonne gouvernance sans exigence d'éthique et de redevabilité. Il n'y a pas assurance de performance sans motivation du personnel et cohésion du groupe, sans libération des droits des travailleurs créateurs de richesses pour l'entreprise, autant sinon plus que le capital financier et technique.

Voilà pourquoi, depuis notre avènement à la tête de l'OCC par la volonté suprême du Chef de l'Etat et la bénédiction du Gouvernement, **nous nous préoccupons de la réalisation de l'objet social, l'évaluation de la conformité, autant que du social des travailleurs ici rassemblés.**

Tel est le sens profond de la présente manifestation, pour assurer les travailleurs de l'OCC de notre sincère engagement à **coupler la réalisation de l'objet social, les attentes de toutes les parties intéressées extérieures ainsi que celles des parties prenantes internes.**

Nous n'ignorons pas que la mode est actuellement à l'externalisation de certaines prestations jugées onéreuses pour les entreprises. Mais, c'est après une mûre réflexion, après avoir pesé le pour et le contre, les avantages et les inconvénients, que **nous avons décidé de doter l'OCC d'un Centre Hospitalier autonome, garant d'importantes économies financières.**

C'est aussi après une analyse approfondie que **nous avons résolu d'arrêter avec le cycle irrationnel et infernal représenté par**

**d'énormes paiements des salaires d'attente, affectant lourdement la masse salariale**, du fait des décomptes finaux dont le paiement était continuellement reporté peut-être sinon certainement bien souvent à dessein.

Aujourd'hui, nous arrêtons ce cycle et faisons entrer OCC dans un autre cycle de gouvernance. Car nous avons aussi conscience d'être tous de potentiels retraités, sinon également des potentiels candidats au passage à l'autre rive de la vie, autrement dit la mort.

**Traiter bien les retraités d'hier et d'aujourd'hui**, c'est également préparer notre propre retraite, dans plusieurs mois ou bien moins.

**Traiter bien les familles des décédés d'hier et d'aujourd'hui**, c'est aussi assurer un bon traitement demain à nos propres familles, quand nous ne serons peut-être plus là avant la fin de notre carrière programmée à l'Office Congolais de Contrôle.

**Nous souhaitons que ceci devienne dorénavant une dimension importante de la culture d'entreprise à l'Office Congolais de Contrôle.**

Avant de terminer notre propos, **nous voudrions renouveler de très vive voix notre sincère gratitude à vous particulièrement, Excellence Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur**, pour votre soutien à l'action du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de l'Office Congolais de Contrôle.

Merci à vous également, Cadres et agents de l'OCC, pour votre engagement sincère à nos côtés.

**Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo !**

**Que Dieu vous bénisse tous et bénisse l'Office Congolais de Contrôle !**

**Merci de votre attention.**

WWW.OCC.CD